

DESCRIPTIF TYPE – VICTORIA BLANCS

Lot finition, peinture et revêtement

1. Généralités

La finition peinture sera réalisée avec le produit **Victoria**, de la gamme **Les Blancs** de la marque **NIOULASCO®** ou équivalent. Le produit sera conforme aux contraintes et aux exigences du Maître d'Ouvrage.

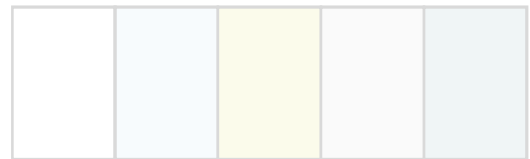
La mise en œuvre du système sec de peinture de la marque **NIOULASCO®**, s'effectuera par adhésion au support préalablement préparé, conformément aux préconisations et au cahier des clauses techniques du fabricant et règles de bonnes pratiques.

La prestation comprendra la fourniture et pose du système sec de peinture en dehors de la préparation des fonds. Les plans de calepinage et d'exécution seront à la charge de l'entreprise de pose, ainsi que la gestion des prestations annexes (découpes, réservations, chutes, angles entrants, sortants, plinthes, etc.) selon les recommandations du fabricant.

2. Description du revêtement de peinture

Le système de peinture sera de type :

Gamme : Les Blancs
Modèle : Victoria
Couleurs : Opale 100, Opale 105, Opale 115,
Opale 135, Opale 150
Finition : Mat velouté (Brillance < 10 UB)



Et devra justifier des caractéristiques suivantes :

- Réaction au feu : classement C-s1-d0 selon EN 13501-1
- Etiquetage sanitaire : A+ (selon ISO 16000)
- FDS selon réglementation REACH
- FDES selon NF P 01-010

- Conditionnement : bobine
- Laize : 140 cm
- Longueur : 30 ml
- Surface utile : 42 m²
- Poids net : 12 kg
- Grammage : 210 g/m²
- Epaisseur : 240 à 300 µm
- Temps de séchage : aucun
- Inodore, sans évaporation de COV
- Couvrant par nature, fort pouvoir opacifiant
- Prévient l'apparition des fissures

3. *Recommandations particulières*

- Le produit devra justifier des caractéristiques d'une peinture, matière colorante composée de pigments et de liants, fabriquée exclusivement en filière sèche.
- Le produit appliqué, devra offrir une finition filante et monolithique.
- Le produit ne devra générer aucun temps de séchage, ne dégager aucune odeur et générer un minimum de poussière lors de sa mise en œuvre.
- Le produit devra justifier d'un étiquetage sanitaire A+ selon la norme EN ISO 16000-3, 6, 9 et 11 conformément à la législation en vigueur.
- Le produit devra justifier d'une excellente tenue en ambiance humide : selon la classe des locaux A, B, C...
- Le produit devra être stocké en position horizontale sur flasques de suspension plastique, la température de stockage devra être comprise entre 7°C et 25°C et une HR comprise entre 30% - 65%.
- La mise en œuvre devra être effectuée par une entreprise agréée **NIOULASCO®**.

4. *Mise en œuvre*

La mise en œuvre s'effectuera conformément aux préconisations et au cahier des clauses techniques du fabricant et règles de bonnes pratiques.

La référence de la résine, **RESILASCO®** sera déterminée en fonction de la nature du support, des parties à traiter et de l'absorption des fonds selon les recommandations du fabricant.

L'installation verticale des lés par déroulage s'effectuera directement sur le support préparé et après application de la résine adaptée **RESILASCO®** à l'aide des matériels préconisés et selon les recommandations du fabricant. L'assemblage des lés s'effectuera en double coupe à l'aide d'un outil spécifique, NIOUCUT®, et confèrera à l'ensemble un aspect parfaitement monolithique. L'ensemble des points singuliers, angles sortants, entrants, plinthes, etc... seront réalisés selon les recommandations du fabricant.

DESCRIPTIF TYPE – VICTORIA COULEURS

Lot finition, peinture et revêtement

1. Généralités

La finition peinture sera réalisée avec le produit **Victoria**, de la gamme **Les Couleurs** de la marque **NIOULASCO®** ou équivalent. Le produit sera conforme aux contraintes et aux exigences du Maître d'Ouvrage.

La mise en œuvre du système sec de peinture de la marque **NIOULASCO®**, s'effectuera par adhésion au support préalablement préparé, conformément aux préconisations et au cahier des clauses techniques du fabricant et règles de bonnes pratiques.

La prestation comprendra la fourniture et pose du système sec de peinture en dehors de la préparation des fonds. Les plans de calepinage et d'exécution seront à la charge de l'entreprise de pose, ainsi que la gestion des prestations annexes (découpes, réservations, chutes, angles entrants, sortants, plinthes, etc.) selon les recommandations du fabricant.

2. Description du revêtement de peinture

Le système de peinture sera de type :

Gamme : Les Couleurs
Modèle : Victoria
Couleurs : Agate 300, Agate 310, Agate 750, Jaspe 400, Jaspe 700, Améthyste 750, Tourmaline 200, Tourmaline 300, Tourmaline 400, Tourmaline 500, Saphir 200, Saphir 500, Jade 400, Jade 500, Turquoise 500, Citrine 500, Corail 500, Onyx 750
Finition : Mat velouté (Brillance < 10 UB)



Et devra justifier des caractéristiques suivantes :

- Réaction au feu : classement C-s1-d0 selon EN 13501-1
- Etiquetage sanitaire : A+ (selon ISO 16000)
- FDS selon réglementation REACH
- FDES selon NF P 01-010

- Conditionnement : bobine
- Laize : 140 cm
- Longueur : 30 ml
- Surface utile : 42 m²
- Poids net : 12 kg
- Grammage : 210 g/m²
- Epaisseur : 280 à 320 µm
- Temps de séchage : aucun
- Inodore, sans évaporation de COV
- Couvrant par nature, fort pouvoir opacifiant
- Prévient l'apparition des fissures

3. *Recommandations particulières*

- Le produit devra justifier des caractéristiques d'une peinture, matière colorante composée de pigments et de liants, fabriquée exclusivement en filière sèche.
- Le produit appliqué, devra offrir une finition filante et monolithique.
- Le produit ne devra générer aucun temps de séchage, ne dégager aucune odeur et générer un minimum de poussière lors de sa mise en œuvre.
- Le produit devra justifier d'un étiquetage sanitaire A+ selon la norme EN ISO 16000-3, 6, 9 et 11 conformément à la législation en vigueur.
- Le produit devra justifier d'une excellente tenue en ambiance humide : selon la classe des locaux A, B, C...
- Le produit devra être stocké en position horizontale sur flasques de suspension plastique, la température de stockage devra être comprise entre 7°C et 25°C et une HR comprise entre 30% - 65%.
- La mise en œuvre devra être effectuée par une entreprise agréée **NIOULASCO®**.

4. *Mise en œuvre*

La mise en œuvre s'effectuera conformément aux préconisations et au cahier des clauses techniques du fabricant et règles de bonnes pratiques.

La référence de la résine, **RESILASCO®** sera déterminée en fonction de la nature du support, des parties à traiter et de l'absorption des fonds selon les recommandations du fabricant.

L'installation verticale des lés par déroulage s'effectuera directement sur le support préparé et après application de la résine adaptée **RESILASCO®** à l'aide des matériels préconisés et selon les recommandations du fabricant. L'assemblage des lés s'effectuera en double coupe à l'aide d'un outil spécifique, NIOUCUT®, et confèrera à l'ensemble un aspect parfaitement monolithique. L'ensemble des points singuliers, angles sortants, entrants, plinthes, etc... seront réalisés selon les recommandations du fabricant.